

**Communiqué de presse**  
**/ Embargo 9 novembre - 11h**

## **Fortement touchées par la crise, les entreprises vaudoises envisagent les prochains mois avec pessimisme**

*Lausanne, le 9 novembre 2020* - Les entreprises vaudoises sont touchées de plein fouet par la crise sanitaire et économique actuelle. La marche des affaires est ainsi jugée "mauvaise à médiocre" par 36% des membres CVCI sondés, contre "bonne à excellente" par seulement 23% d'entre eux. La morosité et la forte incertitude qui prévalent se ressentent dans les prévisions établies s'agissant de la situation des affaires: celle-ci devrait rester compliquée de longs mois encore, en particulier dans les branches tributaires des marchés étrangers.

Le contraste avec l'année 2019 est saisissant, et si la situation est particulièrement difficile dans l'industrie, le secteur des services connaît également un ralentissement inédit. L'évolution des différents indicateurs de cette enquête laisse apparaître un impact plus fort encore que la crise de 2009. Cela apparaît notamment au niveau des marges d'autofinancement, et explique le fort recul attendu sur le front des investissements : seules 29% des entreprises envisagent de procéder à des investissements l'an prochain, un taux en nette diminution.

### **Des réductions d'effectifs qui devraient s'estomper**

Malgré la possibilité de recourir au chômage partiel, les conséquences sur l'emploi se font clairement sentir. En effet, après un excellent millésime 2019, un quart des entreprises ont malheureusement été contraintes de diminuer leurs effectifs cette année. Bien que des réductions d'emplois restent envisagées, principalement dans l'industrie, la dégradation du marché de l'emploi devrait se tempérer l'an prochain. Trois quarts des entreprises sondées prévoient une évolution stable des effectifs en 2021.

### **Faible hausse des salaires prévue**

Dans le sillage des bons résultats de l'année précédente, les salaires ont augmenté de 1,1% en moyenne début 2020. Mais les conséquences de la crise se reflètent négativement dans l'évolution attendue pour 2021. Après deux années de hausse supérieure à 1%, l'augmentation salariale devrait faiblir pour s'établir à 0,7% en moyenne l'an prochain. Un constat plus marqué dans l'industrie (+0,6%) que dans les services (+0,8%).

### **Des prévisions teintées d'incertitude**

De manière générale, les entrepreneurs se révèlent très pessimistes concernant l'évolution de la marche des affaires au cours des prochains mois. D'éventuelles restrictions supplémentaires auraient des impacts considérables et mettraient en péril de nombreux pans de notre économie, alors qu'une amélioration de la situation sanitaire plus rapide qu'escompté apporterait un élan bienvenu à la reprise économique. En raison du manque de visibilité, et à l'heure où l'ombre d'un deuxième confinement plane, les prévisions des entreprises vaudoises sont donc à considérer avec une extrême prudence.

### **L'implémentation du télétravail dans les entreprises**

La CVCI a par ailleurs sondé ses membres s'agissant de la pratique du télétravail, qui a subi ce printemps un puissant coup d'accélérateur. Il est à noter que 40% des entreprises le pratiquaient

déjà de manière régulière avant la crise, auxquelles s'ajoutent 25% de sociétés qui le permettaient pour des cas exceptionnels ou ponctuels. Parmi ces entreprises, la proportion de l'effectif concerné par le télétravail s'élève en temps normal à 43%, pour une moyenne de 2 jours par collaborateur. Si les sociétés de plus de 100 collaborateurs sont plus nombreuses à octroyer du télétravail, la proportion de l'effectif concerné et le nombre de jours accordés sont en revanche moins élevés que dans les petites structures.

Parmi les sociétés pour lesquelles cette pratique n'était pas usuelle, plus de la moitié ont été incitées, ou contraintes, à instaurer le télétravail par la crise du Covid-19. Les avantages constatés par les entreprises vaudoises sont principalement la réduction du stress lié aux déplacements (66%), un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle ainsi qu'une augmentation de la satisfaction des employés (59%). Quant aux principaux défis, ils ont trait à la communication avec les employés (51%), à la protection des données et à la cyber-sécurité (42%), et au contrôle du respect des horaires de travail (30%). La mise en place de l'infrastructure nécessaire a également été un challenge pour un tiers des entreprises sondées.

Le télétravail semble s'inscrire comme un outil permanent, puisque seules 17% des entreprises sondées prévoient de ne plus y avoir recours une fois la crise passée. Afin de les accompagner au mieux, ainsi que leurs employés, dans son implémentation, la CVCI a participé à l'élaboration d'une [« Convention de télétravail »](#), via le groupe de travail mis sur pied par les organisations économiques de Suisse romande. Celle-ci énonce des recommandations répondant aux besoins des entreprises. La diffusion de bonnes pratiques (57% des sondés), ainsi que des informations sur les aspects contractuels et réglementaires (43%), sont en effet les meilleurs supports pour favoriser une adoption réussie du télétravail.

#### ***Une enquête représentative***

*L'enquête a été menée par la CVCI du 19 août au 5 octobre 2020, et près de 25% de ses membres ont répondu, ce qui correspond à 726 réponses (196 entreprises industrielles et 530 sociétés de services). L'ensemble des entreprises ayant répondu occupe 54'000 collaborateurs dans le canton, ce qui correspond à environ un emploi privé sur sept et rend donc les tendances dégagées très représentatives.*

#### **Contacts pour plus d'informations:**

**Patrick Zurn** - Responsable des études conjoncturelles à la CVCI – 076 373 36 20

[patrick.zurn@cvci.ch](mailto:patrick.zurn@cvci.ch)

**Philippe Miauton** – Secrétaire général de la CVCI – 079 277 68 41

[philippe.miauton@cvci.ch](mailto:philippe.miauton@cvci.ch)

Et résultats détaillés sur [www.cvci.ch/enquetes](http://www.cvci.ch/enquetes)

#### **La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres**

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe près de 3'300 entreprises, représentant quelque 130'000 emplois, soit environ le tiers des emplois privés recensés dans le canton. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.